

Saint Michel de Maurienne, le 8 décembre 2025



Lycée professionnel « Général Ferrié »
62, avenue du Vigny
73140 - ST-MICHEL-DE-MAURIENNE
☎. 04.79.56.50.42
Lyceedesmetiersdelamontagne.org
N°établissement : 073 0039 W

A conserver par la famille

CANDIDATURE RENTREE 2026

ELEVE ACTUELLEMENT EN TROISIEME OU EN SECONDE

Chers élèves, chers parents,

Vous trouverez dans ce dossier des documents à lire et à conserver puis des documents à remplir et à nous transmettre **UNIQUEMENT** par voie postale à l'adresse suivante **pour le lundi 27 avril.**

Secrétariat de Direction
Lycée des Métiers de la Montagne Général Ferrié
62 Avenue du Vigny
73140 Saint Michel de Maurienne

→ Documents à retourner :

- ✓ **Fiche de candidature** à l'admissibilité en 1^{ère} année ou 2^{ème} année BAC PRO BIQUALIFIANT (D.E Accompagnateur en Moyenne Montagne).

Chaque candidat doit joindre à sa fiche de candidature le bulletin du 1^{er} trimestre de la classe suivie en 2025-2026 et le bulletin du 3^e trimestre 2024-2025.

- ✓ **Le certificat médical** doit être signé par le médecin et doit comporter son cachet

Aucun candidat n'est autorisé à passer les tests sans la présentation du modèle fourni, visé par son médecin.

A LIRE AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER

Qui peut être candidat ?

Tous les élèves souhaitant intégrer l'établissement doivent passer les tests. Il n'est pas nécessaire de faire partie d'un club et si vous vous posez des questions, le mieux est que votre enfant se confronte à la réalité des tests. Parfois, un candidat qui se trouve être d'un niveau insuffisant en ski peut redéfinir son projet sur une autre option.

Assurez-vous que vous avez en main le bon dossier (option sportive). Pour les élèves venant de seconde, il n'est pas utile de remplir un dossier « passerelle » en plus de cette candidature.

Les élèves de seconde postulent pour une entrée en 2^{ème} année, EXCLUSIVEMENT et donc, sur les places disponibles après « montée » de nos « 1^{ère} année » actuels.

Pour le choix de la formation suivie, vous choisissez une FAMILLE DE METIERS et c'est à la fin de la 1^{ère} année que votre enfant sera affecté dans la spécialité de BAC PRO en fonction de ses résultats.

La famille de métiers « **MTNE** » mène aux BAC PRO MELEC (électricité) et ICCER (Plomberie-Energétique).

La famille de métiers « **MCD-BTP** » mène aux BAC PRO ORGO (Gros Œuvre-Maçonnerie) ou AF (Aménagement-Finition-Peinture).

La famille de métiers « **MRC** » mène au BAC PRO « Commerce ».

En fin de 1^{ère} année, il sera demandé aux élèves un vœu, le deuxième vœu sera sous-entendu. Il n'y aura ni recours ni appel après l'affectation.

Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte. Les éléments permettant de compléter le dossier (ex. : bulletin du 3^{ème} trimestre) doivent nous parvenir uniquement par courrier. Nous ne traitons pas les envois par mail.

Les tests sont obligatoires. Seul un certificat médical peut en dispenser. Dans ce cas, en fonction de la spécialité, nous vous indiquerons les solutions de remplacement possibles si elles existent. Dans le cas contraire, la candidature sera annulée. Il nous est interdit d'inscrire un élève qui n'aurait pas passé les tests.

L'objectif des tests est de « vérifier la capacité du candidat à suivre une formation sportive lourde ».

Ils servent également à classer les élèves en cas de nombre de demandes supérieur aux places.

Les dates des tests sont fixes. Il est évident que nous ne pouvons pas tenir compte des organisations de tous les établissements des candidats, notamment lorsqu'il y a un voyage scolaire prévu sur les dates des tests. Dans ce cas, c'est la famille du candidat de décider de la priorité à donner.

Traitement des résultats et affectation :

Pour les élèves de seconde : le résultat vous sera transmis par nos soins courant juin.

Pour les élèves de 3^{ème}, le résultat final vous sera transmis fin juin, au collège, dans le cadre de la procédure « AFFELNET ».

L'établissement devra donc figurer dans les vœux que vous ferez en juin dans cette application. Pour les candidats d'une autre académie, des vœux doivent être faits dans l'académie de Grenoble. Rapprochez-vous du secrétariat de l'établissement de votre enfant pour connaître la procédure.

BONNE CHANCE !

Le Proviseur

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

(D.E Accompagnateur en Moyenne Montagne)

Je soussigné, Dr

certifie avoir examiné (Nom et Prénom du candidat) :

Date de naissance du candidat :

et atteste de l'absence de contre-indication à la pratique des sports et activités suivantes :

- Randonnée en montagne
- Tests physiques

A

le

Signature et cachet du médecin :

Attestation des parents

Je soussigné, père-mère-responsable légal du candidat
ci-dessus atteste avoir fourni au médecin tous les renseignements nécessaires à l'établissement du certificat de non contre-indication ci-dessus.

A

le

Signature :

A conserver par la famille

TESTS D'ENTREE (D.E Accompagnateur en Moyenne Montagne)

Dates	Lieu	Horaires	Critères de sélection	Matériel obligatoire	Informations
Mardi 12 mai 2026	Plateau sportif du Lycée des Métiers de la Montagne	7H30	Randonnée * Parcours terrain varié **	Chaussures de moyenne montagne montantes et semelles crantées. Vêtements adaptés	La présence des parents sur le parcours et/ou une aide de toute nature entraînera l'élimination du candidat.
Mercredi 13 mai 2026	Gymnase municipal de St Michel de Maurienne	8h30	Tests physiques	Tenue de sport	Le repas des candidats et des familles n'est pas assuré. Cf. Fiche "déroulement des entretiens"
	Lycée des Métiers de la Montagne	13h00	Entretiens de motivation	Tenue vestimentaire soignée Dossier présentant les métiers du projet du candidat (professionnel et sportif)	

*Randonnée :

Epreuve de 1000 mètres de dénivelé chronométrée, par groupe de 3 ou 4 avec un sac lesté de 5 kg pour les garçons et 4 kg pour les filles (*pesage au départ*). Circuit balisé. Les bâtons sont conseillés. Itinéraire sur carte et feuille de route.

** Parcours terrain varié :

Parcours tout terrain de 15/20 mn pour évaluer l'aisance des candidats. Compromis entre la vitesse et la sécurité, le parcours se compose de 4 ateliers dans la continuité.

Chaque atelier comporte une porte de départ et une de fin. Sac lesté comme la marche.

Bâtons interdits.

DEROULEMENT des ENTRETIENS de MOTIVATION

Le candidat doit se munir d'un dossier relié présentant les métiers entrant dans son projet *professionnel et sportif* (voir p6).

Les candidats sont convoqués toutes les 20' :

- 5' : présentation personnelle du candidat
- 10' : réponses aux questions
- 5' : évaluation du candidat par le jury

La note est attribuée à la fin de l'entretien sans la présence du candidat.

* A son arrivée, le candidat doit présenter une pièce d'identité.

Le jury peut demander les bulletins de l'année en cours et le bulletin du 3^{ème} trimestre de l'année précédente, si ceux-ci n'ont pas été versés au dossier de candidature.

Les candidats doivent porter une tenue vestimentaire soignée.

Chaque candidat est évalué selon les critères suivants :

- sa présentation personnelle et son sérieux
- les preuves de sa motivation pour son projet personnel biquifiant
- le déroulement de l'entretien avec le jury

Bonne préparation !

COMMENT PREPARER SON DOSSIER RELIE ?

Lors de l'entretien oral, vous devrez donner au jury un dossier qui comportera les éléments suivants :

1- Une présentation personnelle (qui peut se faire sous forme de CV)

- Qui vous êtes
- D'où vous venez, cursus scolaire et sportif
- Formations, diplômes, loisirs, centres d'intérêts, qualités

2- Une présentation écrite qui explique pourquoi vous postulez au lycée de St Michel et à quelles formations.

A travers cet écrit, le jury devra pouvoir évaluer :

- Votre connaissance de fonctionnement du lycée
- Votre connaissance des formations auxquelles vous postulez
- Votre motivation, votre connaissance et la raison du choix des 2 métiers
- Votre projet professionnel à court et moyen terme

3- Synthèse /conclusion /remerciements (synthèse finale à l'attention du jury)

Le dossier devra respecter les règles élémentaires :

- Sommaire, pagination, relié, police de caractère Tahoma 12 maxi
- La maîtrise de l'orthographe et de la grammaire sera fortement appréciée
- 2/3 photos d'illustrations pertinentes pouvant être utilisées
- 5/6 pages en plus du sommaire sont attendues

LE JURY ATTEND DES ECRITS PERSONNELS ET SINCERES.

LISTE DES HOTELS

HOTEL SAVOY

25 Rue général Ferrié

73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE

TEL 04.79.56.55.12

FAX 04.79.59.27.00

Le MARINTAN

1, rue de la Provalière

73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE

TEL 04.79.59.17.36

HOTEL du NORD

Place du Champ de Foire

73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

TEL 04.79.64.02.08

HOTEL de l'Europe

Avenue du Mont Cenis

73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

TEL 04.79.64.06.33

BEST WESTERN

371 Avenue d'Italie

73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

TEL : 04.79.83.45.47